

À L'HEURE DU CHAMPIONNAT D'EUROPE DE FOOTBALL

La loi de la jungle, stade suprême du sport ?

Une fois encore, la fièvre du championnat d'Europe de football - dont la phase finale se déroule en Belgique et aux Pays-Bas du 10 juin au 2 juillet - retarde toute enquête approfondie sur la nature réelle de l'activité sportive, ses fonctions idéologiques, ses assises économiques souterraines et ses effets politiques pervers. Et ce bien que, ces derniers mois, la cascade de révélations sur les

« affaires » du Comité international olympique (CIO), sur les scandales liés à l'attribution des Jeux d'Atlanta, de Nagano, de Sydney et de Salt Lake City, les procédures judiciaires consécutives à la généralisation du dopage dans le cyclisme, la natation et le football, et la multiplication des incidents sur les terrains de sport, aient amené de nombreux observateurs à prendre au sérieux la thèse de la criminalisation rampante de l'institution sportive.

Par Jean-Marie Brohm

Professeur de sociologie, université Montpellier-III.

Trois obstacles idéologiques contribuent à maintenir l'analyse socio-politique du sport dans une sorte d'approximation angélique ou d'aveuglement candide. Le premier a trait à la loi du silence qui tient lieu d'éthique dans le monde du sport : pas vu, pas pris ! Celui qui vend la mèche est un traître ou un lâche et demeure banni par un « milieu » sportif (1) qui repose, y compris au niveau des instances dirigeantes, sur l'omerta, l'opacité, la désinformation, le faux et l'usage de faux.

Lorsqu'un cycliste de renom affirme qu'il n'y a pas de dopage dans le cyclisme ; lorsqu'un judoka et un footballeur réputés nient, malgré les contrôles positifs, s'être dopés ; lorsque le Comité international olympique (CIO) dément, contre toute évidence, les tractations occultes pour l'obtention des Jeux (2) ; lorsque des footballeurs, coureurs automobiles, tennismen, basketteurs, golfeurs dissimulent le montant exact de leurs mirobolants revenus ; lorsque certains dirigeants font mine de découvrir les « dessous-de-table », paris clandestins, caisses noires, arrangements de matchs ou arbitrages « à la carte (3) ». Lorsque, enfin, pratiquants, entraîneurs et dirigeants minimisent la gravité et la fréquence des agressions, coups et blessures volontaires sur les stades et hors des stades, il y a de quoi s'interroger sur les raisons de cette résistance du sport, qui supporte mal - comme d'autres institutions, les pri sons ou l'armée par exemple - l'indépendance de l'investigation et la transparence de l'enquête.

Par ailleurs, il est difficile de prétendre que les organismes supranationaux, notamment

européens, les pouvoirs publics, les commissions parlementaires, les fédérations sportives, malgré leurs déclarations lénifiantes, mettent un zèle excessif à faire la lumière sur les aspects peu reluisants d'une activité largement aux marges de la loi, sinon même hors la loi.

Mythe de la fête sportive

Qu'est-ce qui empêche l'administration des douanes et Bercy d'enquêter sur les circuits financiers, les comptes bancaires, les déclarations fiscales, les opérations commerciales opaques des différents acteurs impliqués dans le professionnalisme ? On procède bien, en effet, à des investigations policières sur l'origine des fonds qui enrichissent les sectes et sur les montages mafieux ou terroristes des réseaux de blanchiment de l'argent sale. Quant au dopage, les gesticulations médiatiques du CIO, les « *fermes résolutions* » du gouvernement français, les déclarations « *indignées* » des responsables sportifs ne changent rien à la réalité : les commissions d'experts se réunissent en pure perte tandis que l'imposture continue de plus belle.

Comme le souligne Michel Drucker, ancien journaliste sportif : « *Depuis quelque temps on nage en pleine hypocrisie. Qui peut croire qu'on peut grimper quatre cols par jour à l'eau de Vittel, courir 25 étapes en trois semaines sans se "soigner". Vous croyez qu'un navigateur solitaire affronte le cap Horn ou les 40es Rugissants en buvant du thé ? Tous les journalistes sportifs de ma génération vous le diront : de tout temps, tout le monde en a pris et on l'a toujours su. Le cyclisme est un sport hallucinant de sacrifice, où la douleur est intense. Avec ça, les coureurs courent dix mois par an. On ne peut pas enchaîner les Classiques belges, Paris-Roubaix, Milan-San Remo, un Tour de France, un Tour d'Italie avec un tube de vitamineC ! Dans tous les sports, c'est la même chose. Les sportifs ont pour des millions de sponsoring sur le dos. Les enjeux financiers sont énormes. On leur demande toujours plus de performances (4).* »

Le deuxième obstacle, lié au précédent, est la pusillanimité des pratiquants et dirigeants, mais également des journalistes sportifs qui se sentent mis en cause par la moindre interrogation ou critique : dresser l'état réel des lieux reviendrait pour eux à bafouer le « *travail de base des bénévoles* », à « *jeter le bébé avec l'eau sale du bain* », pire, à « *dénigrer l'exemplarité de nos champions* » et la « *force d'intégration du sport* ». Le consensus sportif contribue ainsi à renforcer les mécanismes de défense d'une institution en crise. A chaque incident on veut bien, à la limite, concéder qu'il s'agit de « *bavures* », de « *déviations* », de « *dérives* » ou d'« *excès* », de préférence provoqués par des éléments « *extérieurs au sport* », mais jamais on n'osera admettre que c'est la logique même de l'affrontement sportif qui engendre ces « *animaux enragés* », pour reprendre une formule britannique.

Au nom de la pensée désirante on veut par-dessus tout protéger le mythe de la « *fête sportive* », même lorsqu'elle est sanglante, plutôt que de condamner la guerre sportive (5), qui, comme toute guerre, n'est jamais propre ni même soluble dans les bons sentiments humanitaires.

Naguère, pour éviter de désespérer « *le coeur de la classe ouvrière* » à Boulogne-Billancourt, les militants communistes fermaient pieusement les yeux sur la barbarie stalinienne. Aujourd'hui - autre période, même procédé - il s'agit de ne pas désespérer les autruches qui pensent lutter pour un « *sport propre* », *humaniste* », « *au service de la paix* », etc. Les ennemis du sport sont donc ceux qui dénoncent l'illusion sportive (6) et tentent de procéder à une analyse rigoureuse du sport.

Ainsi, après l'agression dont fut victime lors du Mondial en 1998 un gendarme français, laissé pour mort dans une mare de sang, un journaliste récitait immédiatement le credo légitimiste : *« Et déjà le procès s'instruit, il est vieux comme le sport-spectacle et les procureurs seront légion à y voir confirmation de leurs préventions : le responsable c'est le football, et son cortège de fléaux, abrutissement, chauvinisme, nationalisme, violence, opium du peuple, tout le catalogue ordinaire du mépris tenu pour un acte définitif d'analyse sociologique. Ces excès-là existent, qui les nierait ? Mais pas toujours et pas dans ce cas. »*

Les hordes barbares de « hooligans » shootés à l'alcool et à la haine seraient donc de purs extraterrestres étrangers au football : *« Anglais, Allemands ou autres, le football ne les suscite pas. Il les abrite parfois avec une complaisance coupable. Il leur sert de défouloir, de camouflage ou, dans le cas du Mondial, d'aubaine médiatique. Mais qu'on ne s'y trompe pas : s'ils nichent dans le football, ou dans son ombre portée, ils ne viennent pas des stades. Ils haïssent même les stades (7). »*

Ce déni de la réalité - qui tient lieu d'ultime ligne de défense d'un sport ravagé par le déferlement de la violence - repose sur un postulat idéologique bien rodé : le football, « le vrai », celui des gradins populaires et des villes ouvrières (Lens, Calais, Gueugnon...) serait perverti par des brebis galeuses venues s'infiltrer en lui comme autant de redoutables parasites.

Or, ce qui n'est jamais expliqué, c'est l'étrange tropisme qui pousse irrésistiblement les hooligans vers le football, les profondes affinités électives de tous les « ultras » pour la passion du ballon rond. Après le bain de sang du Heysel en 1985 les journalistes sportifs avaient même osé affirmer, par le mécanisme classique de l'inversion idéologique, que le football, loin d'être assassin, avait été assassiné : de coupable il devenait victime ! La pureté originelle du football serait donc toujours déflorée par de mauvais garçons venus d'ailleurs. Mais cette thèse ne tient pas une seconde lorsqu'on comptabilise soigneusement les incidents graves qui scandent régulièrement les matchs « amicaux », les championnats nationaux et les rencontres internationales de football (8).

Guerre civile larvée

La liste des batailles rangées, bagarres sanglantes, paniques mortelles, échauffourées macabres provoquées par le football - aussi bien par les joueurs que par les spectateurs - ou liées à ses manifestations est impressionnante lorsqu'on ne la considère pas simplement comme un ensemble de « faits divers ». A l'intention des adeptes de la « culture sportive », voici un tout petit échantillon des effets de « l'intégration ». *« Une rencontre amicale de football, organisée samedi 27 février à Annonay (Ardèche), a dégénéré en violences sous les provocations d'un groupe de supporters venus de Saint-Étienne. Après un match émaillé d'incidents, les Stéphanois se sont rendus dans une cité HLM voisine pour se livrer à des opérations de vandalisme. Les jeunes du quartier ont réagi en brûlant des voitures et en agressant les policiers » (Le Monde, 2 mars 1999). « Un match de football de la Ligue du Midi dégénère en bataille rangée. Onze blessés dans un village du Gers. Le climat de violence et de haine monte depuis trois-quatre ans dans les matches de la Ligue sans que le racisme en soit toujours la cause » (Le Monde, 16 mars 1999). « Site d'accueil de la dernière Coupe du monde, la Seine-Saint-Denis est malade de son football. Neuf mois après le titre remporté par les Bleus dans*

l'écrin étincelant du Stade de France le district du département 93 a confirmé, vendredi 9 avril, sa décision de suspendre tous ses matches, dans toutes les catégories d'âge, et jusqu'à nouvel ordre. Un coup de couteau dans un stade de Clichy-sous-Bois, le 28 mars, et une bagarre générale à Montfermeil, le même jour, ont eu raison des dernières certitudes des dirigeants bénévoles de Seine-Saint-Denis. La montée de la violence dans et autour des terrains est un phénomène qui n'en finit pas d'inquiéter les rangs du football amateur. En février 1995, un jeune spectateur avait été tué d'un coup de fusil devant un stade de Drancy » (Le Monde, 11 et 12 avril 1999).

On aimerait que les chantres de la « camaraderie sportive », qui ont clamé sur tous les tons que le sport avait une vertu de pacification et d'intégration, nous expliquent pourquoi la pratique compétitive généralisée débouche dans les « quartiers défavorisés » sur une sorte de guerre civile larvée avec ses injures racistes, ses agressions préméditées, ses vendettas sanglantes ?

Pourquoi les stades et leurs environs immédiats entraînent inévitablement un « état de siège » avec des affrontements musclés entre bandes de casseurs ordinaires et compagnies de CRS ? Peut-on tenir pour anodin l'impressionnant déploiement des forces de l'ordre à l'occasion de chaque grande compétition ? Peut-on surtout croire que le spectacle de la violence offert toutes les semaines sur tous les terrains par les équarisseurs de tibias n'a aucun effet d'entraînement sur les meutes guerrières de supporters, et qu'en retour celles-ci ne sont qu'un élément accessoire du décor, du jeu et du résultat ?

Après les graves incidents qui opposèrent dans le tunnel du stade-vélodrome de Marseille des joueurs locaux et monégasques, Mme Marie-George Buffet, ministre française des sports, devait concéder que la « valeur exemplaire » des stars du ballon rond était un pur écran de rêve : « *Quel exemple pour les jeunes s'ils voient leurs idoles se battre dans les couloirs d'un stade ?* » (Le Monde, 12 avril 2000). Mais quel joueur peut prétendre à l'exemplarité ?

Des exemples, les jeunes de tous les pays en ont pourtant à profusion. En Allemagne : « *Plus de 100 personnes, dont 27 policiers, ont été blessées lorsque des supporters se sont affrontés, avant, pendant et après le match de ligue régionale entre Offenbach et Mannheim* » (Libération, 16 mai 1999). En Tunisie : « *A l'occasion de la demi-finale de la Coupe de Tunisie de football opposant l'équipe locale à celle de l'Espérance sportive de Tunis, des pierres se sont mises à voler. Les autorités tunisiennes ont fait état de trois morts et dix blessés à la suite de "bagarres entre hooligans", mais en fait le bilan s'élèverait à 21 morts et de nombreux blessés* » (L'Express, 8 juillet 1999).

En Russie : « *Les clubs de football moscovites du CSKA et du Spartak ont appelé leurs supporters au calme, vendredi, dans la presse, avant leur derby. Les supporters des deux équipes entretiennent une haine mutuelle, qui a provoqué plusieurs affrontements violents ces dernières années. Cet appel au calme intervient après la mort, samedi dernier, à Saint-Pétersbourg, de deux supporters de l'équipe locale, dans des affrontements avec ceux du Dynamo Moscou* » (Libération, 22 et 23 avril 2000).

En Angleterre : « *Le match de demi-finale de Coupe de l'UEFA à hauts risques entre Leeds United et le club turc de Galatasaray aura déchaîné les violences attendues en représailles des graves incidents du match aller à Istanbul, lors duquel deux supporters britanniques avaient*

été tués. Ce match a donné un avant-goût de ce qui attend la police pendant l'Euro 2000 qui se déroule en juin en Belgique et aux Pays-Bas » (Libération, 22 et 23 avril 2000).

Affrontements entre bandes fanatiques, souvent infiltrées par l'extrême droite, « bastons » haineux, émeutes et vandalismes, assassinats et lynchages en direct constituent désormais, dans tous les pays et à tous les niveaux de la compétition, l'ordinaire banalisé du football qui fait d'ailleurs tache d'huile sur d'autres sports, même ceux que l'on croyait à l'abri de la violence, par exemple le tennis (9).

Autre bel exemple donné par les « idoles des jeunes » : la pieuvre du dopage et de la toxicomanie qui étend ses ravages sur tous les sports : cyclisme, haltérophilie, athlétisme, natation, rugby, handball, basket, patinage artistique, judo, rien n'est épargné par l'économie politique de la drogue.

Le troisième obstacle est la collaboration organique de nombreuses personnalités politiques, universitaires, journalistes et leaders d'opinion dans la diffusion d'une idolâtrie acritique du sport, baptisée pour l'occasion « culture sportive ». Cette fausse conscience unit dans un jovial consensus les thuriféraires inconditionnels du sport et les troubadours de l'humanisme - notamment, en France, ceux de la « gauche plurielle » - qui évitent de parler du sport réel avec ses dérives mafieuses pour fantasmer sur un sport idéal : pur, éducatif, pacifique, citoyen, etc. Tous opposent les supposées vertus originelles de la « culture sportive » aux réalités délétères de l'affairisme sportif.

Les uns, au nom d'un regard anthropologique prétendument neutre sur les « pratiques culturelles », admirent les ritualités compétitives, les passions agonistiques, le culte de la performance, l'esprit sportif, les plaisirs du sport, et pourfendent toute approche critique qui ne se laisse pas séduire par les mirages du terrain.

Les autres, souvent les mêmes d'ailleurs, se transforment en associations de défense de la « culture sportive » menacée par « l'environnement social », tel qui nous avait promis la civilisation des loisirs nous vante à présent la culture sportive : « *Elle est foncièrement humaniste, mais elle peut être réduite, déformée, pervertie, par des intérêts, des chauvinismes, des passions de tous bords. Ce n'est qu'en leur résistant qu'elle peut réellement exister et rayonner* (10). »

Cette culture sportive n'a pas mis longtemps à devenir un slogan de pro pagande gouvernementale. Ainsi M. Claude Allègre, ancien ministre français de l'éducation, qui ne tarit pas d'éloges sur la « culture sportive », « véritable école de la citoyenneté », « élément fondamental pour l'éducation », avouait benoîtement quelque temps avant d'être remercié : « *J'ai appris autant en pratiquant du sport que dans les salles de classe* », ajoutant : « *J'obligerais, si je le pouvais, tous les enfants à pratiquer un sport collectif et un sport individuel* (11). »

Le tout est de savoir de quel sport il s'agit ? Le sport « socialiste », comme dans les casernes sportives de l'ex-RDA, de l'ex-URSS, de la Chine, le sport « libéral » des fraudeurs en tous genres (12), le sport des réseaux de *dealers* (13) ou le sport des maquignons et négriers des temps modernes (14) ?

Spirale mercantile

A la veille de l'Euro 2000, du Tour de France et des Jeux olympiques de Sydney il est urgent de comprendre que l'institution sportive est entrée dans l'ère de la globalisation criminelle. Dans un univers dominé par l'intégrisme néolibéral, les oligarchies sportives ne se cachent même plus de collaborer avec des groupes d'intérêts qui ont transformé l'activité sportive en un pur *business* sans foi ni loi, dominé par l'évangile de la rentabilité, de la razzia, de la domination.

La spirale mercantile a ainsi transformé les acteurs sportifs, quels qu'ils soient, en simples opérateurs ou bénéficiaires de l'accumulation sauvage du capital (15).

Il n'est pas étonnant alors que la loi de la jungle mondialisée fasse de la dérégulation mafieuse son credo et que la logique du « toujours plus » (de records, de spectateurs, de manifestations, de profits) incite à une course sans fin : crime organisé des divers trafics de drogues et de produits dopants, y compris sur Internet ; crime organisé du blanchiment de l'argent sale et de l'évasion fiscale ; crime organisé des ventes, achats et transferts des « esclaves du muscle » par des négriers sans scrupule assistés d'honorables imprésarios ; crime organisé des combines, tripatouillages et corruptions en tous genres. Ce n'est pas la peine de rendre ce sport-là « obligatoire », il l'est déjà...

(1) *Libération*, 28 avril 2000 : « Il y a une semaine, le vététiste Jérôme Chiotti déclarait dans un entretien au mensuel *Vélo* qu'il s'était dopé pour remporter le titre de champion du monde 1996 de cross country. Chiotti est sous le coup d'une sanction fédérale. Il a également avoué qu'en juillet de l'année dernière il s'était emparé du maillot de champion de France de la discipline après s'être entendu avec son adversaire, Miguel Martinez. »

(2) Lire « L'affaire Salt Lake City ternit sérieusement l'image olympique. Les accusations de corruptions concernant l'attribution des Jeux olympiques d'hiver de 2002 provoquent une série de "confession" plutôt embarrassantes pour le Comité International olympique » (*Le Monde*, 16 décembre 1998) ; « Des membres du Comité international olympique à nouveau soupçonnés de corruption. Le comité de candidature d'Atlanta aurait offert des avantages en nature à des membres du CIO » (*Le Monde*, 17 septembre 1999) ; « Le prix payé par Sydney pour ses JO. Un ancien ministre détaille les "cadeaux" offerts à des membres du CIO » (*Libération*, 18 janvier 1999) ; « Le CIO attend avec appréhension le rapport d'enquête sur les Jeux de Nagano. Neuf membres du Comité international olympique sont sur la sellette » (*Le Monde*, 13 février 1999) ; etc.

(3) « *La Gazzetta dello Sport* publie samedi la liste des cadeaux offerts aux arbitres pour Noël par l'AS Roma. Les montres en or, d'une valeur de 85 000 francs, ont été adressées aux deux commissaires de la Fédération de football chargés de désigner les arbitres. Celles en argent aux 36 arbitres, les autres aux juges de touche. Pour l'heure, six autres clubs de première division ont admis avoir adressé des cadeaux de Noël aux arbitres » (*Libération*, 10 janvier 2000).

(4) *France-Soir*, 11 mai 1999.

(5) « La barbarie olympique », *Quel Corps ?*, n° 36, septembre 1988 ; lire également : « Le sport, c'est la guerre », *Manière de voir*, nno. 30, mai 1996.

(6) « L'illusion sportive. Sociologie d'une idéologie totalitaire », université Montpellier-III, *Les Cahiers de l'IRSA*, n

° 2, février 1998.

(7) *Le Monde*, 23 juin 1998.

(8) « Football connection », *Quel Corps ?*, nno. 40, juillet 1990.

(9) *Le Monde*, 11 avril 2000 : « Coupe Davis : graves incidents lors du match Chili-Argentine ».

(10) Joffre Dumazedier, « De la culture sportive », *STAPS, Revue internationale des sciences du sport et de l'éducation physique*, Paris, nno. 44, décembre 1997, p. 97.

(11) « Claude Allègre veut développer la "culture sportive" », *Le Monde*, 14 et 15 novembre 1999.

(12) Deux exemples parmi tant d'autres : « *Le CSP Limoges paye au prix fort sa folie des grandeurs. Après la mise en examen de six de ses dirigeants, le meilleur club français de basket-ball des années 80 doit faire face à une crise qui pourrait bien provoquer sa perte* » (*Le Monde*, 19 janvier 2000). « *Foot. Une bonne part des dividendes perçus par les joueurs échappe à l'impôt. Les clubs espagnols ont le fisc aux trousses* » (*Libération*, 17 avril 2000).

(13) Jean-Pierre de Mondenard et Jean-Marie Brohm, *Drogues et dopages*, Chiron, Paris, 1987.

(14) « *Foot. Des intermédiaires douteux proposent des mineurs aux clubs français. A vendre, gamins africains, bons prix* », *Libération*, 22 novembre 1999.

(15) Voir les chiffres révélés par *Capital*, « La fièvre du foot business », nno. 79, Paris, avril 1998.

<http://www.monde-diplomatique.fr/2000/06/BROHM/13932> - juin 2000